

res indiqués à la suite du rapport se faire une idée exacte des progrès de la Canadian Railway Accident Insurance Co. pendant les dix années de son existence. A la fin de la première année [1895] l'assurance totale était de \$859,400 et les primes atteignaient la faible somme de \$9,130. A la fin de la décade [1904] le total assuré s'est élevé à \$25,965,581 et les primes à \$244,662. Seules, les institutions véritablement et grandement utiles peuvent progresser d'une façon aussi rapide, aussi la compagnie trouve-t-elle dans son utilité le gage de sa prospérité et de sa popularité.

Mais si utile, si nécessaire même que soit une institution du genre de la Canadian Railway Accident Insurance Co., elle ne saurait montrer aux yeux de ses assurés et de ses actionnaires une situation aussi brillante que celle qui ressort du rapport, si elle n'avait à sa tête, pour diriger ses destinées, un Bureau de Directeurs actifs et vigilants comme celui que les actionnaires ont réélu à l'unanimité. M. D. Murphy a été réélu président, ainsi que M. H. K. Egan et M. A. J. Barr, vice-président. M. John Emo a été également maintenu à la gérance générale et M. J. P. Dickson reste secrétaire-trésorier.

Ces deux derniers portent évidemment le plus lourd fardeau de responsabilités

et le portent allégrement. M. John Emo est un expert qui a une longue expérience en matière d'assurance, c'est un admirateur habile et énergique qui possède à fond tous les rouages de l'entreprise. En M. J. P. Dickson la compagnie a également un secrétaire-trésorier sur la compétence et l'habileté duquel elle peut se reposer pour les devoirs importants d'une charge pleine de responsabilités.

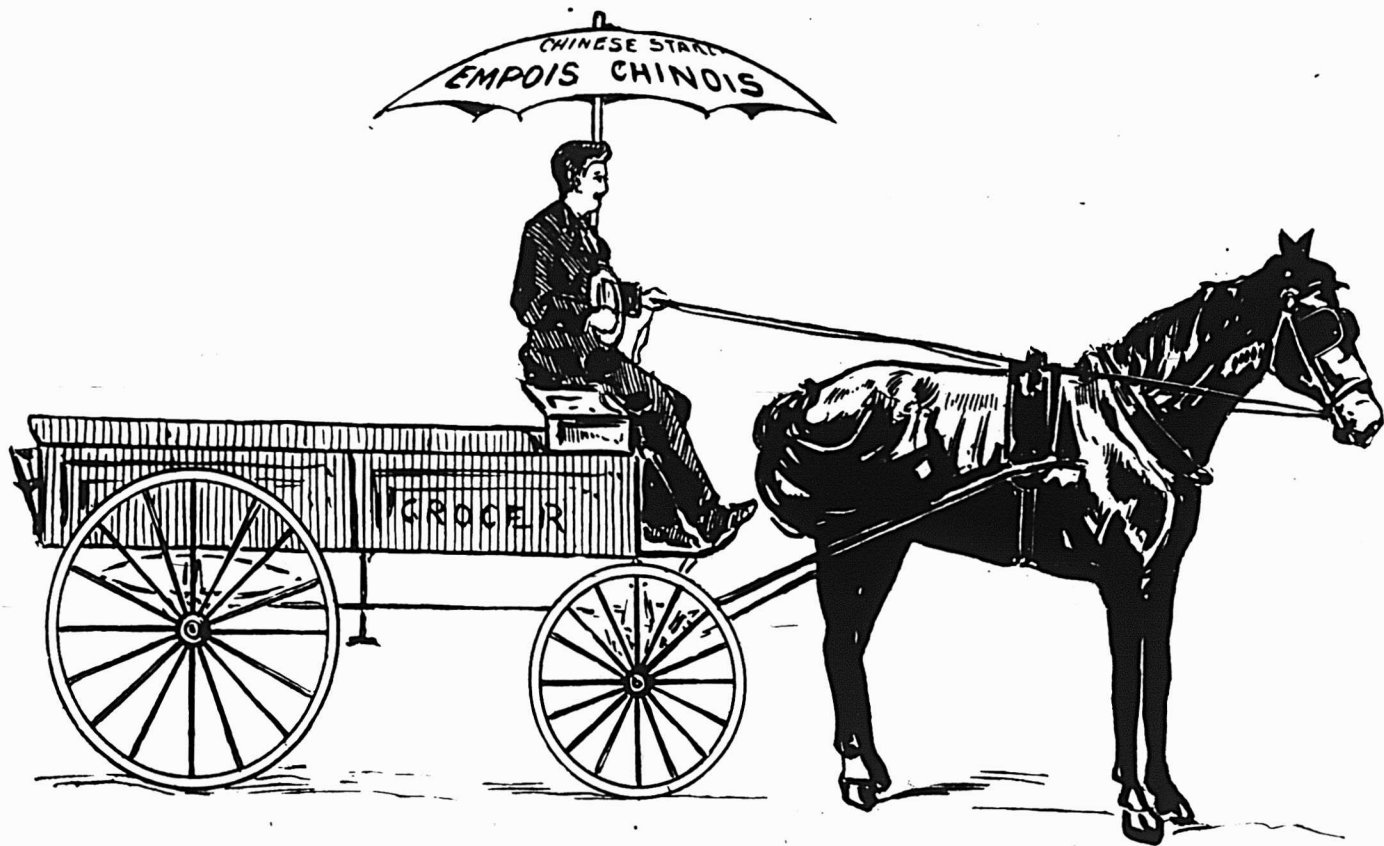
LES VENTES A TERME

Quand un manufacturier vend à un commerçant ou à un autre manufacturier des marchandises payables dans 60 jours, il prête en réalité à son client l'argent représenté par ces marchandises pour 60 jours. Le client accepte le prêt en marchandises, et est très-enclin à prolonger beaucoup plus longtemps le délai de 60 jours sans payer d'intérêts. Si l'acheteur s'adressait à sa banque et lui empruntait pour 60 jours l'argent nécessaire pour payer son achat, il aurait à payer non-seulement les intérêts au taux légal, mais en outre une prime; si, à l'échéance, il ne peut pas rembourser son emprunt, il faut qu'il prouve à la banque que sa dette est bonne et qu'il est solvable, et, bien entendu, il aura à payer un intérêt pour l'extension de temps qui lui est accordée.

Le vendeur se rend-il compte, de l'"Iron Age", lorsqu'il fait une vente à terme, qu'il prête en réalité à son client une somme d'argent égale à la valeur des marchandises pendant un laps de temps compris entre le moment où la vente est effectuée et celui du paiement. L'acheteur se rend-il compte aussi qu'en demandant du crédit, ne fût-ce que pour dix jours seulement, il demande au vendeur la faveur d'un prêt d'argent? Malheureusement le vendeur prend rarement la précaution de s'assurer sur son prêt de marchandises, comme la banque le fait sur un prêt d'argent. Malheureusement aussi, l'acheteur, du haut de sa grandeur, ne se rend parfois pas compte que, lorsqu'il "favorise" un vendeur d'un achat, il lui demande une faveur en retour.

Si ces relations d'acheteur à vendeur étaient bien comprises, il en résulterait un plus grand respect de soi-même de la part du vendeur et une plus grande fermeté et, ce qui est plus important, des pertes moins nombreuses; en outre, l'attitude de l'acheteur vis-à-vis du vendeur se trouverait améliorée dans bien des cas, par la reconnaissance de cette simple vérité, et l'acheteur éviterait ainsi bien des écueils financiers.

Le vendeur est un associé de l'acheteur pour ce qui concerne la vente, jusqu'à ce que le paiement soit effectué et.



Protégez-vous contre la pluie ou le soleil, en munissant votre voiture d'un de nos magnifiques Parasols. Ils sont d'une qualité extra et peuvent s'adapter à toute sorte de voiture. Un Parasol vous est donné gratuitement pour un achat de 5 caisses dans nos lignes: Empois Chinois, Poudre à Pâte "Ocean," Blanc Mange, Borax, etc., aux prix de la liste, aux conditions suivantes: 5 pour cent à 30 jours, marchandises livrées dans toutes les parties du Canada. Demandez en un à votre Epicier de Gros; s'il n'en a pas, adressez vous à

OCEAN MILLS, Montreal, P. Q., et Rouses Point, N. Y.

☞ Voyez la liste de nos Prix d'autre part.